



# Performance extra-financière: des progrès continus

Campagne Gaïa 2022  
sur les données de l'exercice 2021

	2019	2020	2021		Benchmark
Gouvernance	21	30	46	↑	57
Social	24	46	51	↑	52
Environnement	4	15	70	↑	50
Parties prenantes externes	45	45	85	↑	61
Note globale	23	35	57	↑	54



# MGI Digital Technology

## RAPPORT STANDARD

Campagne Gaïa 2022 sur les données de l'exercice 2021

## **Informations générales sur MGI Digital Technology**

**ISIN** FR0010353888

**Macro-secteur** Service

### **Ce rapport présente les informations suivantes :**

- La note ESG globale et la note par pilier
- La recherche sur les activités controversées
- L'empreinte carbone modélisée (scopes 1 & 2 & 3)
- L'éligibilité et l'alignement des activités de l'entreprise évaluée à la Taxonomie Verte Européenne
- Les données brutes avec les commentaires de l'analyste

## Qui sommes-nous ?

### Gaïa Research

Gaïa Research est l'agence de notation du groupe Ethifinance spécialisée dans la notation des performances ESG des petites et moyennes entreprises cotées sur les marchés européens. Gaïa Research est une marque du groupe Ethifinance.

### Ethifinance

Créé en 2004, Ethifinance est une agence d'analyse et de conseil extra-financiers qui accompagne ses clients dans la gestion des risques et opportunités liés au développement durable. Ethifinance a su développer des offres sur-mesure pour répondre aux attentes spécifiques de ses clients, qu'il s'agisse d'investisseurs, de banques, d'entreprises ou d'organisations.

### Contact

gaia-reporting@ethifinance.com

## Notre méthodologie

Gaïa Research évalue les entreprises de sa couverture selon un référentiel d'environ 140 critères répartis en 4 piliers : Environnement, Social, Gouvernance et Parties Prenantes Externes (ESG-PPE). Nous faisons évoluer notre référentiel annuellement en fonction des résultats des années précédentes et des risques ESG émergents (nouvelles questions, niveau de détail des réponses, algorithmes de notation...).

Le process d'évaluation est le suivant :

1. Collecte des informations ESG disponibles publiquement sur 3 années
2. Contrôle de la qualité des données
3. Dialogue avec l'entreprise pour compléter et préciser les données collectées
4. Vérification de la cohérence et homogénéisation des données
5. Calcul des scores et publication des données

Depuis 2022, la note globale intègre un malus lié à l'exposition de l'entreprise évaluée à des controverses ESG :

- *Pas de controverse identifiée* : la note globale est inchangée
- *Exposition faible* : malus de 3 points
- *Exposition significative* : malus de 8 points
- *Exposition élevée* : malus de 15 points
- *Exposition critique* : malus de 20 points



## Note ESG globale

L'entreprise **MGI Digital Technology** obtient, pour la campagne Gaïa Research 2022, une note de **57 / 100**. Cette note porte sur les données de l'année 2021.

Les notes vont de 0 à 100, où 100 est la meilleure.

Le tableau met en évidence le détail des notes obtenues par pilier et sous pilier E-S-G-PPE. Le benchmark utilisé regroupe toutes les sociétés du secteur Technologies de l'information notées pendant la campagne Gaïa Research 2022, à savoir 66 entreprises.

La couleur rouge signifie que l'entreprise sous-performe par rapport au benchmark. A l'inverse le vert indique que l'entreprise surperforme. Le jaune signifie que la note de l'entreprise est similaire à celle du benchmark.

A la date de cette publication, Gaïa Research n'a pas identifié de controverse significative pour MGI Digital Technology.

Notation	2019	2020	2021	Tendance 2020-2021	Benchmark
GOUVERNANCE	21	30	46	↗	<b>57</b>
SOCIAL	24	46	51	↗	<b>52</b>
ENVIRONNEMENT	4	15	70	↗	<b>50</b>
PARTIES PRENANTES EXTERNES	45	45	85	↗	<b>61</b>
Note Globale	23	35	57	↗	<b>54</b>

## Activités controversées

L'entreprise n'est pas exposée aux activités considérées comme controversées. La recherche Gaïa Ethifinance porte sur les activités suivantes : armements controversés, productions de produits chimiques (notamment pesticides), énergies fossiles, alcool, pornographie, tabac, jeux (de hasard). Il faut noter que les trois premières activités mentionnées sont des indicateurs obligatoires (RTS) de la réglementation Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR).

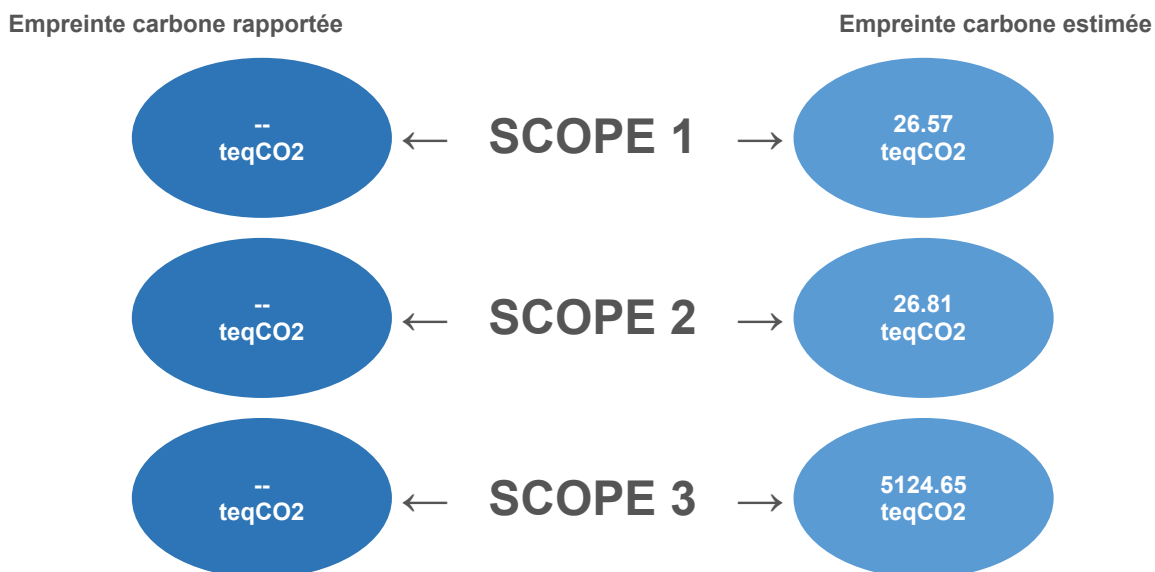
Les activités identifiées comme controversées dans l'analyse ESG sont au cœur de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement responsable des investisseurs. Cette information permettra à l'émetteur d'identifier dans quelles proportions une partie de ses activités peut relever d'activités controversées et ainsi d'organiser sa communication auprès des investisseurs en conséquence.

## Empreinte Carbone modélisée

Certaines entreprises ne déclarent pas les données relatives à leurs émissions de gaz à effets de serre («GES»). Gaïa Research a mis au point un modèle permettant d'estimer les données manquantes sur les émissions de GES à partir des données disponibles (revenus, nombre d'employés, secteur principal de l'entreprise, consommation d'électricité et de carburant, etc.). Ce module vous permet d'accéder à une estimation de votre empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3.

### N.B. :

- Le scope 1 correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles.
- Le scope 2 est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit.
- Le scope 3 correspond aux autres émissions indirectes, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.



Disclaimer © 2022 Ethifinance. Tous droits réservés.

Cette publication a été réalisée et distribuée par Ethifinance.

Ethifinance, propriétaire de la marque Gaïa Research, est seule et unique détenteur (le cas échéant conjointement avec ses fournisseurs) des droits de propriété intellectuelle relatifs à cette publication et celles qui en résulteront le cas échéant, et plus généralement des informations qu'elles contiennent.

Seuls Ethifinance et ses collaborateurs sont autorisés à diffuser et commercialiser la présente publication, dont la validité, sauf autrement précisé, est d'une (1) année à compter de sa diffusion.

Cette publication est à destination exclusive des clients d'Ethifinance, qui ne sont pas autorisés à la diffuser à des tiers, quels qu'en soient les motifs ou les destinataires, sans l'accord préalable de Ethifinance.

Cette publication et les informations qu'elle contient peuvent être mises à la disposition de l'entreprise concernée qui, sur autorisation préalable et expresse d'Ethifinance, peut être autorisée à utiliser tout ou partie des informations contenues pour communiquer dans un cadre général sur sa performance à l'exception de toutes les données relatives à d'éventuels tiers identifiés, et notamment celles relatives au « Top 5 des entreprises du secteur », les données relatives à l'empreinte carbone modélisée, les données relatives à l'éligibilité et l'alignement estimés à la Taxonomie Verte Européenne et d'une manière générale, toutes les données ne concernant pas exclusivement la société, qui reste seule destinataire de la publication.

Toutefois, cette publication ne pourra en aucun cas être utilisée par l'entreprise concernée pour structurer un financement (tel que, notamment, et sans que cette liste soit limitative : mise en œuvre d'un crédit à impact, émission obligataire, etc...), sauf à ce que l'entreprise concernée obtienne l'autorisation d'utiliser la publication dans ce cadre, cette autorisation devant préalablement être accordée par Ethifinance.

La présente ne constitue en aucune manière un « conseil en investissement » au sens de l'article D.321-1 du Code monétaire et financier, une « recommandation d'investissement » au sens de l'article 3-1-35 du Règlement européen n° 596/2014 du 16 avril 2014 dit « Abus de marché », ou plus généralement une quelconque recommandation ou une offre d'acheter ou de souscrire, de céder ou de conserver un titre.

Les informations sur lesquelles cette publication est établie reflètent la situation analysée par nos équipes à la date de son élaboration, lesquelles sont susceptibles d'évolutions ultérieures, parfois significatives.

Votre attention est ainsi attirée sur l'importance de prendre connaissance des informations contenues par les dernières publications établies par Ethifinance, en tenant compte de leur date d'édition. A défaut, vous vous exposeriez au risque de voir ces informations devenir inadaptées.

Ces informations ont été obtenues, pour tout ou partie, par des tiers et sont donc soumises à des modifications constantes.

Ethifinance observe le plus grand soin possible dans l'utilisation des informations. Cependant, les informations sont fournies « en l'état » et ni Ethifinance, ni ses fournisseurs, n'acceptent aucune responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de cette publication ou des informations contenues dans ce document, de quelque manière que ce soit.

De plus, Ethifinance et tous ses fournisseurs déclinent toutes les garanties, explicites ou implicites, y compris les garanties de qualité marchande, d'exhaustivité, d'exactitude ou d'adéquation à un usage particulier.

Aucune société du groupe Qivalio n'est engagée par cette publication.

Andromède SAS détient en tant qu'actionnaire majoritaire Rémy Cointreau, Oeneo et Qivalio SAS. La présidente exécutive d'Ethifinance SAS est membre du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

(contact : [gaia-reporting@ethifinance.com](mailto:gaia-reporting@ethifinance.com))